# 

*La procédure de participation à l’appel à projets ArTeC se fait obligatoirement en ligne. Aucun dossier ne pourra être déposé sous un autre format.*

*Ce formulaire est destiné à vous aider à préparer votre réponse à l’appel à projets qui sera à déposer sur une plateforme en ligne.*

*A noter : il s’agit de la dernière année pour laquelle les renouvellements seront proposés. Depuis l’AAP 2022, les projets pluriannuels sont déposés d’un seul tenant. Les lauréats 2022 n’ont donc pas besoin de demander le renouvellement.*

*Les projets pouvant ici déposer une demande de renouvellement sont uniquement les lauréats Grand Format 2021 (ou 2020 avec un report de l’année 2020 en 2021), demandant ici un* ***troisième et dernier*** *renouvellement.*

# Informations générales

**Titre du projet :**

**Nom(s) du ou des porteur.es de projet :**

NOM

Prénom

NOM

Prénom

**Institution du porteur de projet :**

* ComUE Université Paris Lumières (UPL)
* Université Paris 8 (UP8)
* Université Paris Nanterre (UPN)
* Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
* Centre Pompidou-Metz
* Ecole nationale supérieure Louis-Lumière (ENS-Louis-Lumière)
* Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD)
* Centre national de danse contemporaine – Angers (CNDC-Angers)
* Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (CNSAD)
* Réunion des musées nationaux - Grand Palais (RMN-Grand Palais)
* Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP)
* Campus Condorcet Paris-Aubervilliers
* Bibliothèque nationale de France (BNF)
* Archives nationales
* Centre des Arts, Enghien-les-Bains (CDA)
* Centre National Edition Art Image (CNEAI)
* Société d’exploitation de la Gaité Lyrique (SEGL)

*!* ***Pour les universités****, merci de sélectionner votre équipe d’accueil parmi la liste des équipes affilées à ArTeC.*

***Si votre équipe d’accueil ne figure pas dans cette liste, merci de sélectionner dans le menu précédent « ComUE Paris Lumière »***

**Liste des Unités de recherche associées :**

* EA 4414 Histoire des arts et des représentations, HAR (Paris Nanterre)
* EA 4010 Arts des images & art contemporain, AIAC (Paris 8)
* EA 1572 Esthétique, musicologie et création musicale, musidanse (Paris 8)
* EA 1573 Scènes du monde, création, savoirs critiques (Paris 8)
* EA 4008 Laboratoire d'études et de recherche sur les logiques contemporaines de la philosophie, LLCP (Paris 8)
* EA 349 Paragraphe (Paris 8)
* EA 4004 Cognition humaine et Artificielle, CHART-THIM (Paris 8)
* UMR 7023 Structures formelles du langage, SFL (Cnrs, Paris 8)
* UMR 7217 Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris, CRESPPA (CNRS, Paris 8, Paris-Nanterre)
* UMR 8238 Laboratoire d’études de genre et de sexualité, LEGS CRESPPA (CNRS, Paris 8, Paris Nanterre)
* EA 4385 Laboratoire d’études romanes, LER (Paris 8)
* EA 1569 Transferts critiques et dynamique des savoirs, TransCrit (Paris 8)
* EA 7322 Littérature et histoires, esthétique, LHE (Paris 8)
* EA 4386 Laboratoire parisien de psychologie sociale, LAPPS (Paris 8, Paris Nanterre)
* EA 2302 Esthétique, sciences et technologies du cinéma et de l’audiovisuel (Paris 8)
* EA 3388 Centre d'études sur les Médias, les Technologies et l'Internationalisation, CEMTI (Paris 8)
* EA 7339 Dispositifs d’information et de communication à l’ère numérique- Paris Ile de France, Dicen-Idf (Paris Nanterre, cnam, UPEM)
* EA 373 Institut de recherches philosophiques, IRePh (Paris Nanterre)
* EA 4416 Laboratoire Energétique Mécanique Electromagnétisme, LEME (Paris Nanterre)
* EA 370 Centre de recherches Anglophones, CREA (Paris Nanterre)
* EA 369 Études romanes (Paris Nanterre)
* EA3931 Centre de Recherche en Littérature et Poétiques comparées, LIPO, (Paris-Nanterre)
* EA1586 Centre des Sciences des littératures en langue Française, CSLF, (Paris-Nanterre)

# Coordonnées du porteur de projet

**NOM :**

**Prénom :**

Courrier électronique :

Téléphone :

**Statut :**

* PR
* MCF
* Chercheur
* Doctorant
* Conservateur
* Autre, précisez :

# Institutions partenaires

Dans le cas où le projet est porté par un.e membre de l’une des institutions ou des équipes/laboratoires inclues dans la liste du consortium d'ArTeC : **une autre institution ou université** appartenant au consortium d'ArTeC (différente de celle du porteur ou de la porteuse du projet) doit être impliquée dans le projet.

Dans le cas où le projet est porté par un.e membre d’une institution ou d’une équipe/laboratoire non incluse dans la liste du consortium d’ArTeC, mais appartenant à la ComUE Université Paris Lumières: au minimum deux autres institutions ou équipes/laboratoires incluses dans la liste du consortium ArTeC doivent être impliquées dans le projet.

Exemples :

**Cas 1** – une chercheuse de l’ENS Louis Lumière (membre des institutions de la liste du consortium ArTeC) peut proposer un projet avec des chercheurs du Laboratoire IRePh de l’Université Paris Nanterre (membre des équipes/laboratoires de la liste du consortium d'ArTeC), car l’ENS Louis Lumière et l’université Paris Nanterre – et plus précisément le Laboratoire IRePh - sont affiliées à ArTeC.

**Cas 2** – un chercheur du Laboratoire « Les mondes allemands » de l’Université Paris 8 (hors liste des équipes/laboratoires ArTeC, mais membre d’UPL) peut proposer un projet avec des collègues du Laboratoire AIAC de Paris 8 (laboratoire inclus dans le consortium ArTeC) et des membres du Conservatoire National d’Art Dramatique (institution incluse dans le consortium ArTeC).

# Autres institutions partenaires

*Autres institutions (écoles, musées, bibliothèques etc.), autres laboratoires de recherche etc.*

# Collaborateurs

**Liste nominative des collaborateurs du projet**

*Précisez leurs noms, statuts/fonctions, UFR, département, équipe, ou organisme de rattachement :*

# Bilan du Projet

* **Dans quel axe scientifique votre projet s'insère-t-il ? (à sélectionner - 3 éléments maximum)** :
* La création comme activité de recherche
* Les nouveaux modes d'écritures et de publications
* Technologies et médiations humaines
* **Bilan 2022** (5000 signes maximum) :

*Premiers résultats, bilan des actions déjà réalisées et à réaliser d’ici la fin de l’année.*

*NB : si des images ou documents multimédia doivent accompagner la présentation du projet mais ne peuvent pas être insérés dans le formulaire, les présenter sous la forme d’un lien hypertexte.*

*Merci d’inclure un bilan sur l’ensemble des années réalisées si le projet a été soutenu pour la première fois avant 2022.*

* **Mise en œuvre en 2023** (3000 signes maximum) :

*Méthodologie, réalisations prévues, rôle des partenaires, justification des moyens demandés*

* **Quel module de formation proposez-vous ?** (3000 signes maximum) :

*Uniquement pour les projets Grand Format qui n’ont pas encore inclus de module de formation. Si le projet a déjà inclus un module, celui-ci ne sera pas financé dans le cadre de cet appel mais peut faire l’objet d’une candidature à l’appel MIP (modules innovants pédagogiques). Merci de contacter l’équipe ArTeC en cas de doute.*

*Décrivez quel type de module de formation vous envisagez et la façon dont il sera mis en œuvre.*

# Planning

**Les étapes de votre projet :** fournir un planning détaillé ou un diagramme de Gantt :

# Budget

**Le budget renseigné ne doit pas excéder budget anticipé lors du dépôt initial du projet, ou justifier de la différence.**

* Renseigner tous les onglets pertinents de l’annexe budgétaire : bilan 2022 (et éventuellement 2020, 2021) et Budget 2023
* Chaque ligne du budget doit être explicitée.
* Signaler les co-financements (en nature et en numéraire)
* Fournir les fiches de poste détaillées pour les embauches éventuelles (IGE/IGR, stagiaires)
* Rappel : un mois de salaire toutes charges comprises pour un IGE est d’environ 2860 euros, et de 3 160 euros pour un IGR
* L’équipe d’ArTeC peut prendre en charge un certain nombre de tâches (communication, captation, mise en ligne, prêt de matériel, corrections orthotypographiques etc.).

**Dans tous les cas, il est demandé aux porteurs de projet de contacter Annael LE POULLENNEC ou Aline BENCHEMHOUN (à partir de septembre) en amont du dépôt du budget.**

Diffusion des résultats de la recherche

*Afin de prendre en compte les orientations du Plan National pour la Science Ouverte (1) intégrées dans le plan d'action 2019 de l'ANR (2), il est demandé aux porteurs de projet de donner des éléments d'information quant aux modes de diffusion envisagés pour les résultats de la recherche.*

**Il revient à l’équipe de chaque projet de fournir à ArTeC des documents destinés à présenter au grand public leur travail de recherche sur le site internet de l’EUR ainsi que sur les réseaux sociaux.**

* *Les livrables issus du projet sous forme de documents audiovisuels (audio ou vidéo), photos ou textes devront en priorité être destinés au site internet d’ArTeC afin d’y alimenter un média archipélique, sans exclusivité avec d’autres formes de publication extérieures à ArTeC.*

*Ces documents sont à envoyer à Annael LE POULLENNEC :* [*annael.le-poullennec@eur-artec.fr*](mailto:annael.le-poullennec@eur-artec.fr)*, Magali GODIN : magali.godin@eur-artec.fr et Aline BENCHEMHOUN : aline.benchemhoun@eur-artec.fr.*

*Enfin, chaque porteur.e de projet pourra également être invité.e à participer aux Rencontres ArTeC, événement annuel présentant un panorama des projets de recherche soutenus par ArTeC sous forme de conférences, performances, performances artistiques, projetions, etc.*

PUBLICATIONS

***Quelles sont les formes de publications scientifiques prévues à l'issue du projet (articles scientifiques, monographies, etc) ? Une publication des résultats en Libre Accès est-elle envisagée (dépôt en archives ouvertes, publication dans des revues en Open Access, etc) ?***

***!***  *La mention du soutien de l’EUR ArTeC et plus largement de l’ANR et des Investissements d’Avenir est obligatoire. Merci d’informer ArTeC de toute publication en lien avec le sujet de la recherche financée par ArTeC. Cela nous permettra de compléter au mieux le bilan annuel destiné à l’ANR.*

*Ainsi, chaque publication ou manifestation devra faire figurer la mention suivante :* ce travail a bénéficié d'une aide de l’État gérée par l’Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d’Investissements d’avenir portant la référence ANR-17-EURE-0008

DONNÉES

***Le projet donnera-t-il lieu à la production de données de recherche ? Quelles sont les modalités de gestion envisagées pour ces données (stockage, conservation, sécurisation, traitement, diffusion) ? Ces données ont-elles vocation à être diffusées et partagées ?***

*(1) Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Plan National pour la Science Ouverte, 4 juillet 2018 :*<http://m.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132529/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-les-resultats-de-la-recherche-scientifique-ouverts-a-tous-sans-entrave-sans-delai-sans-paiement.html>

*(2) ANR : plan d'action 2019 :*<http://www.agence-nationale-recherche.fr/financer-votre-projet/plan-d-action-2019/>